



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Chargé de mission pour la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Administration Centrale

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction de l'Administration Pénitentiaire
Site du Millénaire 3
35, rue de la gare 75019 PARIS

Description du poste

Vos activités principales

Au sein de la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (MLRV), sous l'autorité du chef de mission et de son adjoint, le directeur pénitentiaire d'insertion et de probation au sein de la MLRV contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie pénitentiaire de lutte contre la radicalisation violente. Il est notamment compétent s'agissant :

- De la rédaction de documents méthodologiques relatifs aux interventions des professionnels constituant le réseaux MLRV (CPIP et DPIP référents radicalisation violente, éducateurs et psychologues MLRV, équipes pluridisciplinaires QER/QPR) ;
- De l'élaboration d'une doctrine relative à la stratégie de lutte contre la radicalisation violente en milieu ouvert ;
- De l'animation du réseau des binômes de coordination ;
- Du suivi du dispositif des centres de prise en charge individualisée en milieu ouvert ;
- Du suivi des publics radicalisés en milieu ouvert et fermés notamment placés en quartiers spécifiques ;
- De la mise à jour des tableaux de suivi et des statistiques ;
- De la préparation des réunions des instances nationales ;
- De la représentation du chef de la mission auprès des partenaires institutionnels et administratifs, nationaux et internationaux...

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel.

Les activités du service

La Mission de lutte contre la radicalisation violente, placée sous l'autorité du chef de Service des métiers :

- Définit et coordonne la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la radicalisation violente, en lien notamment avec les bureaux et départements des sous-directions de la sécurité, de l'insertion et de la probation et avec le service national du renseignement pénitentiaire ;
- Définit les besoins nécessaires à l'évaluation et à la prise en charge individualisée des publics placés sous main de justice radicalisés ou en voie de radicalisation violente ;
- Participe aux instances nationales et internationales relatives à la prise en charge des publics placés sous main de justice radicalisés ou en voie de radicalisation violente et assure une veille scientifique dans son domaine de compétence.

Composition et effectifs du service :

Pour conduire ces missions, la MLRV compte aujourd'hui 11 postes.

Votre hiérarchie :

- Monsieur Naoufel GAIED, chef de la MLRV
- Madame Véronique PAJANACCI, adjointe au chef de la MLRV

Vos interlocuteurs métiers

- Les chefs des missions interrégionales de lutte contre la radicalisation violente (MILRV)
- Les bureaux de la sous-direction insertion et probation de la DAP (IP)
- Les bureaux de la sous-direction sécurité pénitentiaire de la DAP (SDSP)
- Le service national du renseignement pénitentiaire de la DAP (SNRP)

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : évolution possible vers des postes à responsabilités plus importantes en administration centrale ou en services déconcentrés

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : restaurant administratif sur site

Accessibilité en transport / Parking : transports en commun, parkings sur site

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Naoufel GAIED, Chef de la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente	Naoufel.Gaied@justice.gouv.fr

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint au sous-directeur de l'insertion et de la probation (H/F)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire

Affectation : Service des métiers/Sous direction de l'insertion et de la probation

Statut : Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation/ Titulaire

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 13/10/2023

Numéro de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation		
Domaine fonctionnel RMFP :			
Emploi-référence RMFP :			
Groupe IFSE : 1		NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>	Poste soumis à entretien préalable OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans		

Localisation administrative et géographique

Ministère de la Justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
Sous-direction de l'insertion et de la probation
35, rue de la gare 75019 Paris

Description du poste

Vos activités principales

Sous l'autorité directe du sous-directeur de l'insertion et de la probation, le chef de la section des évaluations anime et supervise une équipe pluridisciplinaire composée de 57 personnels.

L'expertise de l'adjoint au sous-directeur est attendue dans les domaines suivants :

- La connaissance des missions et des activités des SPIP
- La mise en œuvre des politiques publiques
- Management d'équipe
- Animation de réseaux

Nombre d'agents à encadrer :

A 47 B 2 C 8 Sans objet

(encadrement d'une équipe pluridisciplinaire composée de DPIP, magistrats, attachés, administrateur d'état, médecin, CPIP, surveillants, adjoints administratifs, secrétaire administratif)

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste soumis à une habilitation au décret de la défense nationale OUI NON

Composition et effectifs du service :

Au sein de l'administration centrale, la sous-direction de l'insertion et de la probation est placée sous l'autorité de la cheffe du service des métiers. Elle est composée de deux départements :

- le département des parcours de peine ;

- le département des politiques sociales et partenariales.

Elle comporte également une mission Expertise et valorisation des pratiques professionnelles en SPIP et un pôle enseignement.

La sous-direction de l'insertion et de la probation (SDIP) est chargée de définir et de mettre en œuvre les politiques de prise en charge des personnes placées sous main de justice. Le département des parcours de peine définit à la fois les méthodologies d'intervention des services pénitentiaires d'insertion et de probation, les modalités d'exécution des mesures judiciaires et, en coordination étroite avec la DACG, propose les évolutions du droit de l'exécution et de l'application des peines et des mesures présentielles.

Le département des politiques sociales et des partenariats porte les politiques de décloisonnement de la DAP, dans ses missions propres comme dans la mobilisation des dispositifs interministériels de droit commun (santé, culture, sport, cultes, accès aux droits, enseignement, liens familiaux...). La SDIP est en outre l'interlocutrice privilégiée de l'agence nationale du TIG et de l'insertion professionnelle, dans les domaines de l'emploi, la formation professionnelle, l'apprentissage, l'insertion par l'activité économique, etc.

La mission Expertise et valorisation des pratiques professionnelles en SPIP composée d'une chargée de mission et d'une adjointe est chargée de poursuivre le travail de formalisation de valorisation des pratiques professionnelles initié par la DAP depuis plusieurs années, de contribuer au repérage des sujets à enjeux forts pour les SPIP et de nourrir des propositions d'amélioration.

Le pôle enseignement est composé d'un responsable national et d'un adjoint qui sont des personnels d'encadrement de l'éducation nationale détachés du ministère de l'éducation nationale auprès du ministère de la justice. Ce pôle est chargé du pilotage de la mise en œuvre des orientations nationales en matière de prise en charge scolaire des personnes détenues (mineures et majeurs) auprès des directions pédagogiques régionales.

Sous l'autorité directe du sous-directeur de l'insertion et de la probation, l'adjoint contribue aux missions suivantes :

- définition du plan de charge de la sous-direction et réalisation des missions confiées à ses départements
 - animation des réseaux déconcentrés relevant de son domaine de compétence. Il est l'interlocuteur naturel des services d'insertion et de probation, au premier chef les départements de probation d'insertion et de prévention de la récidive des directions interrégionales
 - coordination des actions conduites par les départements afin de promouvoir les alternatives aménagements de peine, ainsi que les mesures judiciaires présentielles.
 - développement des mesures innovantes en matière de prise en charge des personnes placées sous main de justice, en milieu ouvert comme en milieu fermé
 - portage auprès des organisations sociales représentatives des personnels des réformes normatives et professionnelles que la direction de l'administration pénitentiaires engage dans le cadre de l'évolution de ses missions et méthodes d'intervention.
- Par ailleurs, il participe aux travaux et réflexions menées avec les autres sous-directions, les partenaires institutionnels ou extérieurs de l'administration pénitentiaire. Il est une force de proposition sur l'ensemble des sujets et domaines dont il a la charge, tant pour la sous-direction que pour la direction de l'administration pénitentiaire.

Par ailleurs, il est amené à suppléer le sous-directeur dans ses actions de représentation de la sous-direction et notamment au sein du comité de direction et vis-à-vis des directions interrégionales, du secrétariat général et du cabinet du ministre. Il veille à maintenir des liens forts et un dialogue nourri avec les autres sous-directions de la DAP, les autres directions du ministère de la justice mais aussi les autres ministères partenaires.

Le titulaire du poste doit disposer des compétences suivantes :

- expérience et capacité managériales affirmées ;
- rigueur, sens politique ;
- capacité de synthèse et d'organisation ;
- capacité d'animation des réseaux déconcentrés ;
- connaissance du droit de l'exécution des peines et de la procédure pénale ;
- capacité de travail importante.

Votre hiérarchie :

Le sous-directeur de l'insertion et de la probation (n+1) et la cheffe de service des métiers (n+2)



Vos interlocuteurs métiers : Relations avec les autres sous-directions de la DAP, avec les autres directions du ministère de la justice et en particulier la DACG et la DPJJ.

Partenariat interministériel (ministère de l'éducation nationale, ministère de la santé, ministère de l'intérieur)

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire	
Missions et activités des SPIP	Rigueur	
Expérience et capacité managériales affirmées ;	Capacité de synthèse et d'organisation ;	
Connaissance du droit de l'exécution des peines et de la procédure pénale ;	Capacité d'animation des réseaux déconcentrés ;	
Organisation institutionnelle de la DAP	Capacité de travail importante.	
Savoir-être		
Sens relationnel		
Sens politique		

Informations complémentaires

Organisation de travail : présentiel

Restauration : restauration collective

Accessibilité en transport / Parking : Metro Ligne 12, RER E Rosa Parks, Parking accessible

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Valérie HAZET	Valerie.hazet@justice.gouv.fr 01 70 22 81 27	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Référent national chargé des politiques d'innovation au profit de la réinsertion des PPSMJ (H/F)

Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) / sous-direction de l'insertion et de la probation (SDIP)

Affectation : Département des politiques sociales et des partenariats

Date de publication : 29/09/2023

Statut : Agents de catégorie A

Date de fin de publication : 13/10/2023

Informations générales

Corps / Grade :	DSP / DPIP	
Domaine fonctionnel RIME :	Elaboration des politiques publiques	
Emploi-référence RIME :	Responsable sectoriel	
Groupe IFSE :		NBI :
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction de l'administration pénitentiaire / Millénaire 3
35, rue de la gare 75019 PARIS

Description du poste

Vos activités principales

Placé(e) sous l'autorité de la cheffe du pôle « activités et partenariat » et du chef de département, le ou la titulaire a pour missions de participer aux politiques d'innovation conduites en direction des personnes sous main de justice, et ce notamment sur les deux thématiques suivantes :

En matière de numérique et d'accès aux médias en détention

- Suivre les différents projets et expérimentations relatifs au numérique en détention, à la médiation numérique comme à l'utilisation d'internet comme outil de réinsertion et de lutte contre la récidive en lien avec le pôle enseignement, les autres sous-directions de la direction de l'administration pénitentiaire et l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle
- Elaborer une politique stratégique pour le déploiement du canal vidéo interne en détention comme la diversification des contenus proposés
- Développer le dispositif de téléphonie sociale en détention, en lien avec les référents thématiques concernés et le réseau de partenaires associatifs ou institutionnels

En matière de transition écologique et de développement durable en milieu fermé et en milieu ouvert

- Favoriser le déploiement d'actions au bénéfice des personnes placées sous main de justice en matière de transition écologique, de développement durable comme d'éducation à l'environnement,
- Accompagner la mise en œuvre de ces politiques publiques en lien avec le laboratoire et recherche et d'innovation de la sous direction de l'expertise comme les services déconcentrés

De façon transversale, il a pour mission de :

- Suivre les questions d'innovations et de recherche, en lien avec le Lab (EX4), les autres référents du département et les partenaires concernés

- Accompagner les autres référents du département dans la mise en œuvre des politiques d'innovation qui le nécessitent et veiller à l'articulation avec le département des parcours de peine
- Assurer une transversalité sur les différentes thématiques dont il a la charge, en lien avec les autres référents du département, et en relation avec le réseau des services déconcentrés;
- Animer des groupes de travail avec les départements ministériels, les partenaires comme les autres sous directions et bureaux de l'administration pénitentiaire ;
- Participer au suivi et à l'instruction des appels à projets « politiques pénitentiaires » ;
- Exercer une fonction de veille juridique sur les thématiques relevant de son périmètre de compétence.

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Dotation informatique classique

Les activités du département des politiques sociales et des partenariats :

Au sein de la sous-direction de l'insertion et de la probation, le département des politiques sociales et des partenariats :

- est chargé de garantir et d'organiser avec les autres départements ministériels, ou encore, les associations l'accès aux politiques sociales, de santé, d'insertion, culturelles, et sportives ainsi qu'aux droits civils, civiques et sociaux des personnes confiées à l'administration pénitentiaire.
- pilote le partenariat national avec le secteur associatif. A ce titre, il élabore avec ces différents partenaires des conventions et en assure le suivi et l'évaluation ;
- contribue à la définition des politiques de prévention de la délinquance et à leur articulation avec les dispositifs de politique de la ville ;
- développe des dispositifs de lutte contre la pauvreté et d'accès aux droits sociaux ;
- assure le développement des activités ; il fixe notamment les orientations nationales des politiques culturelles et sportives et en assure l'évaluation ;
- organise, en collaboration avec le ministère chargé de la santé, la mise en œuvre des politiques sanitaires et de lutte contre la toxicomanie et les addictions pour les personnes confiées à l'administration pénitentiaire ;
- développe et contrôle la mise en œuvre des politiques de lutte et de prévention du suicide en détention ;
- pilote la mise en œuvre du droit de vote et la consultation des personnes détenues ;
- définit les programmes d'actions visant au maintien des liens familiaux et de soutien à la parentalité ;
- définit les modalités de prise en charge des publics dits spécifiques en détention tels les mineurs, les femmes et les minorités de genre ;
- organise et fixe le cadre d'exercice de la pratique des cultes en détention dans le respect du principe de laïcité et participe à la prévention des dérives religieuses radicales et sectaires.

Composition et effectifs du service : 24 ETP

Votre hiérarchie

Charles BARBETTI, chef du Département des politiques sociales et des partenariats (IP2)

Coline BANCE, cheffe du pôle activités et partenariats

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire		
Connaissances du domaine pénitentiaire	Conduite et gestion de projet		
Appétence pour les questions d'innovation, notamment numérique, et de transition écologique	Travail en interministériel et transversalité		
	Capacité d'animation		
Savoir-être	Qualités rédactionnelles et de synthèse		
Sens relationnel et discrétion			
Capacité d'adaptation			
Réactivité et force de propositions			

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Offres de formation associées à votre prise de poste

A définir en fonction du profil concerné.

Perspectives d'évolution professionnelle

Métiers de l'administration pénitentiaire, de l'accompagnement socio judiciaire, des politiques d'innovation, de numérique ou de transition écologique

Informations complémentaires

Organisation de travail : télétravail possible dans la limite de 2j/semaine

Restauration : collective sur place

Accessibilité en transport / Parking : oui

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
BARBETTI Charles	Charles.barbetti@justice.gouv.fr	
Chef du département IP2	01 70 22 93 08	
BANCE Coline	Coline.bance@justice.gouv.fr	
Cheffe de pôle département	01 70 22 94 67	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



Chef de la section des évaluations (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Affectation : DAP/SM/SDIP/IP1

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

Numéro de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation		
Domaine fonctionnel RIME :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :		NBI: 0 points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Direction de l'administration pénitentiaire / Millénaire 3
35, rue de la gare 75019 PARIS

Description du poste

Vos activités principales

Sous l'autorité du chef du département et de ses adjoints, le chef de la section des évaluations est responsable de la section des évaluations. Il a la charge de l'animation et de la supervision de la section. Il participe à l'évaluation des politiques mises en œuvre en matière d'aménagement de peine, alternatives à l'incarcération et d'accompagnement à la sortie ainsi que des pratiques professionnelles. Il apportera plus particulièrement son expertise dans les domaines suivants :

- Evaluation de l'application des dispositions de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ;
- Statistiques ;
- Suivi des projets immobiliers concernant le domaine de compétence du département en lien avec le référent immobilier ;
- Conception, diffusion et analyse des enquêtes réalisées auprès des services déconcentrés ;
- Suivi des questions budgétaires (loi de finance, budget des aménagements de peine, etc.) ;
- Analyse métier auprès du bureau chargé du budget de la DAP notamment sur la ventilation du budget auprès des services déconcentrés et sur l'analyse du suivi des consommations ;
- Participation à l'élaboration, au suivi et à la déclinaison des marchés publics relatifs au placement à l'extérieur ;
- Détermination des cibles, analyse de la performance des SPIP (conférence de performance, projet annuel de performance, etc.) et de leur efficacité ;
- Analyse des compte-rendu des aménagements de peine et des alternatives à l'incarcération des cours d'appel et élaboration de la synthèse ;
- Suivi administratif des dossiers du département et travail de coordination avec les autres sections
- Coordination de réponses à des rapports et courriers divers ainsi qu'aux questions parlementaires ;

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Ordinateur portable

Les activités du service

Le Département des parcours de peine fait partie de la sous-direction de l'insertion et de la probation au sein de la direction de l'administration pénitentiaire.

Dans ce cadre, le département des parcours de peine :

- définit et évalue les modalités d'exécution par les services pénitentiaires des mesures judiciaires non-privatives de liberté, d'aménagement de peine et de probation, incluant la phase présententielle ;
- assure une mission d'appui et de conseil auprès des services déconcentrés pour favoriser le développement de ces mesures ;
- contribue à l'élaboration des normes relatives à ces mesures;
- définit, en lien avec le département des politiques sociales et des partenariats, les orientations nationales pour les modalités de prise en charge des personnes placées sous-main de justice ;
- définit les doctrines et les référentiels de pratiques des personnels exerçant en service pénitentiaire d'insertion et de probation ;
- élabore les doctrines d'emploi, les référentiels de pratiques des personnels et les orientations nationales pour la gestion des mesures de surveillance électronique ;
- assure, en lien avec le bureau des systèmes d'information, une mission d'appui et de conseil aux services déconcentrés en matière de surveillance électronique, fixe et mobile, ainsi que le suivi central de l'exécution des mesures de surveillance électronique ;
- définit, en lien avec l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice, les modalités d'exécution par les services pénitentiaires de la stratégie nationale du travail d'intérêt général ;
- dans son domaine de compétence, assure le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre par les services déconcentrés.

Composition et effectifs du service : 22 agents (directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, magistrats, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, attachés d'administration, officiers pénitentiaires, surveillant pénitentiaire).

Votre hiérarchie : le chef du département et son adjoint

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-être	Savoir-faire
Connaissances juridiques en procédure pénale et droit de l'application des peines	Capacité à s'inscrire dans une relation hiérarchique	Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles
Maitrise des outils informatiques courants : Libre Office, Microsoft Office, Excel (création de tableaux, maîtrise des fonctions et des formules)	Travail en équipe Discrétion professionnelle Gout pour la communication	Capacités d'organisation et de suivi Management : capacité à traduire des objectifs stratégiques en objectifs opérationnels, sens de l'organisation et de la coordination.
Environnement professionnel : excellente connaissance des SPIP	Capacité d'initiative et réactivité	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : /

Perspectives d'évolution professionnelle : /

Informations complémentaires

Organisation de travail : du lundi au vendredi

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : Parking + accès RER, métro et Tram

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Romain EMELINA Chef du département des parcours de peine	Romain.emelina@justice.gouv.fr	
Isabelle ROY Ajointe au chef du département	Isabelle.roy@justice.gouv.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(Code : 2020)

